



L'an deux mil vingt-deux, le 20 janvier à 12 heures 30, le conseil syndical s'est réuni en visio-conférence, sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	34.
Nombre de membres présents :	19.

Date de 1^{ère} convocation : 14 janvier 2022

Date d'affichage :

Présents : Titulaires : BALTHAZARD Pierre-Louis, BERTHOMIER Christian, EXERTIER DIT MONNARD Philippe, FABRE Maryse, FERRARI Sandra, GALENE Pierre-Damien, GENNARO Alexandre, GIMENEZ André, GRELLIER Jean-Marc, HAERINCK Sabrina, HUYNH Antoine, MONTORO Marie-Pierre, MORAND Marc, POMMAT Dominique, REVOL Karine, SALOMON Marie-Thérèse, TURNAR Alexandra, VANIN Gaëtan.

Suppléants (votant) : BEBERT Thierry.

Excusés : BASTIEN Patrick (pouvoir à A. HUYNH), BRUN Pierre (pouvoir à S. HAERINCK), DUMAZ Régis (pouvoir à G. VANIN), PETIT-GUILLAUME Sophie (pouvoir à K. REVOL), CAMUS Gilles, DUMAZ Gérard, GOGNY Christian.

Absents : GINOLLIN Pascal, GONTHIER Gérard, LEOUTRE Jean-Marc, MANZATO Jean-Marie, POILLEUX Nicolas, TICHKIEWITCH Serge, TRAHAND Cécile, VAIRYO Nicolas, VIAL Jean-Marc.

FINANCES – DECISIONS MODIFICATIVES 2021 (compétences obligatoires)

Il est présenté le projet de décisions modificatives, et souligné que les crédits prévus à certains chapitres des budgets étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits suivants :

BUDGET NORDIQUE-SGR				N° 3-2021					
SECTION DE FONCTIONNEMENT				DEPENSES		RECETTES			
chapitre	libellé	montant	total budget	chapitre	libellé	montant	total budget		
011	charges à caractère générale		517 870.00	013	atténuations de charges		25 000.00		
012	charges de personnel et frais assimilés	19 500.00	675 074.00	70	produits des services, du domaine ...	19 500.00	1 580 027.59		
014	atténuations de produits		0.00	74	dotations, subventions, participations		0.00		
65	autres charges de gestion courante		151 500.00	75	autres produits de gestion courante		32 415.00		
66	charges financières		6 100.00	76	produits financiers		0.00		
67	charges exceptionnelles		4 100.00	77	produits exceptionnels		1 000.19		
68	dotations aux provisions		0.00	78	reprises sur provisions		21 187.24		
022	dépenses imprévues		0.00	042	opérations d'ordre entre sections		43 294.00		
023	virement section Investissement		1 364 330.00	002	résultat de Fonctionnement		1 216 249.98		
042	opérations d'ordre entre sections		200 200.00						
002	résultat de Fonctionnement		0.00						
		Total :	19 500.00	2 919 174.00			Total :	19 500.00	2 919 174.00
Détail									
COTE	Libellé	dépenses	recettes	nature					
6451	cotisations Urssaf	19 500.00		cotisation 12-2021					
706	prestations de services		19 500.00	-					
		Totaux :	19 500.00	19 500.00					

PRÉFECTURE de la SAVOIE

20 JAN. 2022

REÇU

BUDGET ALPIN-SGR

N° 3-2021

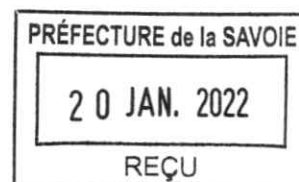
SECTION DE FONCTIONNEMENT				RECETTES			
		DEPENSES					
chapitre	libellé	montant	total budget	chapitre	libellé	montant	total budget
011	charges à caractère générale		341 000.00	013	atténuations de charges		27 000.00
012	charges de personnel et frais assimilés	149 600.00	544 600.00	70	produits des services, du domaine ...	149 600.00	439 150.10
014	atténuations de produits		1 000.00	74	dotations, subventions, participations		993 358.00
65	autres charges de gestion courante		7 000.00	75	autres produits de gestion courante		0.00
66	charges financières		117 850.00	76	produits financiers		0.00
67	charges exceptionnelles		45 854.00	77	produits exceptionnels		11 500.00
68	Dotations, provisions		0.00	78	reprises sur provisions		50 000.90
042	opérations d'ordre entre sections		226 800.00	042	opérations d'ordre entre sections		30 345.00
022	dépenses imprévues		3 570.00	002	résultat de Fonctionnement		0.00
023	virement section Investissement		263 680.00				
002	résultat de Fonctionnement		0.00				
		Total :	1 551 354.00			Total :	1 551 354.00
Détail							
CPTÉ	Libellé	dépenses	recettes	nature			
6215	personnel affecté	126 600.00		remb. personnel CC payé par le Nordic			
6411	salaires et charges	23 000.00		-			
7061	transport de voyageurs		149 600.00	-			
		Totaux :	149 600.00	149 600.00			

Le conseil syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

→ **APPROUVE** les décisions modificatives 3-2021 des budgets Nordique-SGR et Alpin-SGR.

Fait à AIX-LES-BAINS, le 20 janvier 2022

LA PRESIDENTE,
FERRARI Sandra



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞ Votants :	23
☞ Pour :	23
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.